



Canadian Association of Elizabeth Fry Societies™  
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry  
701-151 Slater Street, Ottawa, Ontario K1P5H3  
Telephone : (613) 238-2422  
Facsimile : (613) 232-7130  
e-mail : caefs@web.ca  
Home Page : www.elizabethfry.ca

## *Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry*

### *Assemblée générale annuelle - 2013*

#### **Rapport de la présidente**

Merci du fond du cœur pour votre engagement aux côtés et auprès des femmes et des filles marginalisées, victimisées, criminalisées et institutionnalisées. Durant l'année écoulée, l'ACSEF a travaillé aux projets suivants:

- Intervention dans l'enquête sur le décès d'Ashley Smith;
- Demande d'intervention dans l'enquête sur le décès de Kinew James, décédée au Centre psychiatrique régional à Saskatoon, le 20 janvier 2013;
- Préparation pour les audiences devant la Commission canadienne des droits de la personne au sujet de la contestation du processus de classification de SCC, particulièrement pour les femmes autochtones et celles ayant des problèmes de santé mentale, ainsi que de la discrimination exercée à l'endroit des femmes autochtones quant à l'accessibilité de services et programmes culturels et religieux pertinents et appropriés;
- Évaluation de certains cas en vue d'éventuelles révisions de condamnations criminelles;
- Aide aux procureur-es de la défense dans des causes d'inculpation et de poursuite de femmes qui utilisent une force létale pour se défendre, elles-mêmes ou leurs enfants;
- Intervention et suivi de la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Ryan, une cause qui soulève des questions fondamentales quant aux moyens de défense

accessibles aux femmes victimes de violence qui prennent elles-mêmes des mesures pour se défendre, elles et leurs enfants.

- Préparation d'une intervention devant la Cour suprême du Canada en appui à l'égalité substantive des femmes et à la décriminalisation des femmes qui sont prostituées dans la cause Bedford;
- Production d'éléments de preuve pour contrer la politique régressive de maintien de l'ordre réitérée dans diverses réformes législatives déposées au Parlement;
- Préparation de la mise à jour des statuts de l'ACSEF, conformément aux modifications apportées aux lois fédérales concernant les organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

Au nom de tout le réseau, je remercie le conseil d'administration et l'ensemble de nos membres pour votre engagement continu envers les femmes et les filles avec qui et au nom desquelles nous travaillons.

Sue Dunlop  
Présidente  
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry



Canadian Association of Elizabeth Fry Societies™  
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry  
701-151 Slater Street, Ottawa, Ontario K1P5H3  
Telephone : (613) 238-2422  
Facsimile : (613) 232-7130  
e-mail : caefs@web.ca  
Home Page : www.elizabethfry.ca

## *Rapport de la trésorière*

*Exercice financier: 1<sup>er</sup> avril 2012 – 31 mars 2013*

Il me fait plaisir d'annoncer aux membres de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) que notre situation financière demeure positive et stable et que nos membres sont toujours bien représentés par notre bureau national. Les contraintes budgétaires n'ont pas entravé les efforts que nous déployons au nom des femmes victimisées, marginalisées, criminalisées et institutionnalisées, avec et pour lesquelles nous existons. Notre directrice générale a encore une fois aidé à compenser certaines de nos dépenses en donnant à l'ACSEF les revenus provenant de ses honoraires de conférencière, de prix qu'elle a reçus et de cours qu'elle donne à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Cette année, nous avons reçu un don de 20 000\$ marqué pour le fonds de défense des femmes. L'organisation donatrice nous a demandé d'attribuer ces ressources aux luttes particulières des femmes autochtones et va prendre part aux décisions touchant l'allocation de ces fonds.

Nous allons continuer à nous acquitter du mandat de l'ACSEF. Un état détaillé des dépenses accompagne nos états financiers vérifiés. Nous avons respecté tous nos engagements financiers et l'ACSEF a fonctionné selon les directives de son conseil d'administration durant toute l'année écoulée. Au nom du conseil d'administration, je remercie l'ensemble de nos membres qui ne ménagent pas leurs efforts pour maintenir notre stabilité financière.

Cathie Penny  
Trésorière  
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry



Canadian Association of Elizabeth Fry Societies™  
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry  
701-151 Slater Street, Ottawa, Ontario K1P5H3  
Telephone : (613) 238-2422  
Facsimile : (613) 232-7130  
e-mail : caefs@web.ca  
Home Page : www.elizabethfry.ca

## ***Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry***

### ***Assemblée générale annuelle - 2013***

### **Rapport de la directrice générale**

*...comme j'aimerais savoir ce qui importe de faire et ce qu'il importe de laisser faire –  
Elizabeth Fry*

Malgré les défis croissant que nous posent les réformes législatives, l'année écoulée nous aussi permis de renforcer nos alliances et de bâtir de nouvelles coalitions. C'est toujours un honneur et un grand privilège pour moi de travailler avec vous toutes, nos membres, notre conseil d'administration et les femmes dont les expériences vécues sont à la base de notre travail. Merci encore une fois à chacune d'entre vous pour votre engagement sans faille, votre compassion, votre force, votre résilience et votre ténacité.

Pour ce qui est de l'année écoulée, nous avons été invitées à 39 occasions par des membres du Parlement et du Sénat et par des comités parlementaires et sénatoriaux à des rencontres ou des comparutions pour commenter des questions de réformes politiques ou législatives. Nous avons aussi participé à 310 réunions avec des membres du personnel politique et des fonctionnaires.

Nous avons pris la parole lors de 206 événements répartis en allocutions publiques, cérémonies de reconnaissance, conférences et événements médias. J'ai aussi assisté à plusieurs rencontres régionales en personne ou par téléconférence et j'ai accompagné nos représentantes régionales dans des établissements fédéraux. J'ai également rencontré les conseils d'administration, le personnel, les militantes ou la clientèle de 18 de nos 24 organisations membres.

Nous avons collaboré avec les médias à 378 occasions et rédigé 8 rapports, articles ou documents pour présentation ou publication, de même que 390 lettres. Cela n'inclut pas le volume significatif d'information que reçoit et traite le bureau national de l'ACSEF. Par exemple, nous avons répondu à 72 116 courriels, 5 120 appels téléphoniques et 107 télécopies.

Et ces chiffres ne reflètent pas le travail qu'abattent nos organisations membres de tout le Canada qui sont incroyablement enthousiastes et créatives. Malgré des ressources limitées, notre réseau pancanadien de sociétés Elizabeth Fry exerce une influence significative et durable dans les communautés et les régions de tout le pays.

Vous trouverez dans le présent rapport un aperçu de notre travail de promotion des droits et prérogatives des femmes qui vivent la marginalisation, la victimisation, la criminalisation ou l'institutionnalisation. Tout en continuant à apprendre et tirer des leçons de nos efforts collectifs et coopératifs, nous voulons également rendre hommage à la force, la flexibilité, la ténacité et la capacité évolutive de notre réseau ainsi qu'au courage et à la résilience extraordinaires des femmes et des filles avec qui nous cheminons et travaillons.

## **Questions prioritaires et initiatives de réforme du droit**

Les Canadiennes et les Canadiens sont de plus en plus sensibles au mépris affiché par le gouvernement pour l'État de droit et la reddition de comptes. Nous avons beaucoup trop d'exemples d'exercice abusif du pouvoir, souvent teintés de violence, de la part de la police, des services correctionnels et des organismes de la Couronne. Les appels qui se multiplient en faveur d'une reddition de compte juridique, fiscale, éthique et morale dépassent largement le domaine de la justice. Kevin Page a souligné cette réalité par des commentaires détaillés et courageux lorsqu'il a quitté son poste de directeur parlementaire du budget.

Nos équipes de représentantes dans chaque région constituent une richesse inestimable pour l'ACSEF. Malgré certaines difficultés occasionnelles en termes d'accès aux femmes vivant dans des unités résidentielles et des unités d'isolement ou à sécurité maximale, nos intervenantes ont été aussi accessibles que possible auprès des femmes purgeant une peine de ressort fédéral. Porte-parole des femmes incarcérées, elles facilitent la création de liens entre celles-ci, nos membres, et d'autres soutiens et ressources communautaires. Le surpeuplement et le climat législatif et politique actuel, ainsi que la myriade d'enjeux connexes à ces graves problèmes, continuent cependant d'entraver nos progrès.

Notre collaboration se poursuit avec le Programme en droit humain international de la Faculté de droit de l'Université de Toronto portant sur les protections du droit humain international et ses mécanismes d'application pour les détenues vivant avec des problèmes de santé mentale. Nous sommes très attristées par le décès, le 20 janvier 2013, d'une des femmes figurant dans leur rapport *Cruel, Inhuman and Degrading? Canada's treatment of federally-sentenced women with mental health issues*. Son vécu carcéral continue d'informer nos efforts de défense de droits. Ce rapport nous aidera aussi à approfondir notre engagement dans l'enquête sur son décès.

De plus, ce rapport sert de base factuelle pour le mémoire que le Programme international des droits de la personne présentera au Groupe de travail sur l'Examen périodique universel (EPU) en vue de son examen du Canada (16<sup>e</sup> Session, du 22 avril au 3 mai 2013). L'ACSEF a endossé ce mémoire. L'ACSEF a également contribué aux mémoires pour l'EPU rédigés par l'Alliance canadienne pour l'action internationale (AFAI) et Amnesty International.

À titre de membre du Comité de défense des droits de l'organisation Human Rights Watch International (HRW), le 13 février 2013, nous avons collaboré avec HRW, l'AFAC, l'AFAI et Justice for Girls au lancement de leur rapport sur les enjeux de mauvais traitements infligés aux filles et aux femmes par la police et les services correctionnels. Ce rapport examine également les intersections entre ces enjeux et les préoccupations croissantes quant à la situation des femmes autochtones disparues et assassinées, particulièrement dans le Nord de la Colombie-Britannique. Vous pouvez accéder au rapport *Those Who Take Us Away: Abusive Policing and Failures in Protection of Indigenous Women and Girls in Northern British Columbia, Canada* au <http://hrw.org/reports/2013/02/13/those-who-take-us-away-0>.

Nous avons contribué à la rédaction d'un rapport parallèle sur le dossier du Canada en lien avec la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* de l'ONU (CEDEF) et la *Convention relative aux droits des personnes handicapées*. En mars 2013, Rashida Manjoo, rapporteuse spéciale de l'ONU sur la violence contre les femmes, nous a invitées à participer à une présentation sur la violence à l'égard des femmes en détention lors des rencontres de la Commission de la condition de la femme de l'ONU (CCF/ONU) à New York.

Nous allons continuer à collaborer en coalition avec d'autres organisations revendiquant l'égalité en vue d'approcher les Nations Unies au sujet de la propension du gouvernement canadien à prendre de plus en plus de décisions législatives, politiques et financières qui contribuent à la marginalisation, la victimisation, la criminalisation et l'incarcération des femmes, des pauvres et des personnes racisées – un problème qui affecte particulièrement nos soeurs autochtones et celles qui vivent avec des problèmes invalidants de santé mentale. Nous avons également réitéré nos demandes à l'ONU pour qu'elle exhorte le Canada à mettre sur pied des mécanismes externes et indépendants, complets et accessibles, de surveillance de l'appareil correctionnel et de réparation.

Les instances qui examinent le dossier du Canada quant à son respect des droits de la personne, des droits des femmes, des droits des détenus, des droits civils et politiques et des droits des enfants, ont déjà dénoncé haut et fort les politiques et procédures ayant cours dans le système carcéral fédéral et les prisons pour jeunes. Celles-ci entraînent des dispositions excessives de classification, d'isolement et de sanction des femmes et des filles, de même qu'un traitement discriminatoire des femmes racisées et handicapées.

Le Canada a longtemps joui d'une réputation internationale enviable en matière de promotion et de protection des droits de la personne. Nous souhaitons que la population canadienne veille à ce que notre gouvernement prenne des mesures pour regagner cette réputation, en commençant par un engagement renouvelé à respecter et soutenir les droits humains et constitutionnels de l'ensemble des femmes et des hommes, sans égard à leur sexe, leur race, leur capacité et leur orientation sexuelle et politique.

### **En guise de conclusion**

L'introduction du mouvement *Idle No More* par un formidable groupe de femmes autochtones a certainement été un point fort de l'année écoulée. Nous avons été inspirées par la façon dont des

jeunes, à l'aide des médias sociaux et des moyens de communications mondiaux, ont adopté et propagé cette initiative. La solidarité internationale qui en a résulté continue d'alimenter beaucoup d'espoir.

Je suis plus que jamais inspirée par le courage, la ténacité et la résilience des femmes marginalisées, victimisées, criminalisées et institutionnalisées avec et au nom de qui nous travaillons. Malgré les nombreux défis de l'époque que nous vivons, nous continuons à collaborer avec des femmes qui sont certainement parmi les plus engagées, créatives et extraordinairement enthousiastes de toutes les employées, bénévoles et membres de conseils d'administration que l'on puisse imaginer.

J'apprécie tout particulièrement la merveilleuse équipe de femmes qui, partout au Canada, consacrent leur expertise, leur temps et leur énergie à diriger cette organisation et qui siègent au conseil d'administration de l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry. Vos opinions, votre expertise et votre expérience n'ont pas de prix; votre leadership visionnaire, compatissant et intelligent est le moteur de notre organisation.

Merci de renouveler sans cesse mon intérêt et ma passion pour ce travail. Votre inépuisable compassion, énergie et ingéniosité sont une source constante d'inspiration. C'est toujours un immense privilège de pouvoir travailler avec et pour vous toutes.



Kim Pate  
Directrice générale  
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry